



Perçu trimestriel de la situation de l'emploi en Haute-Savoie

2^{ème} trimestre 2020

Taux de chômage
1^{er} trimestre 2020



7.6 %



6.8 %



5.9 %

Une hausse sans précédent au 2^{ème} trimestre 2020

La crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19 a produit des effets sur la demande d'emploi du 2^{ème} trimestre qui couvre pour moitié la période de confinement (avril jusqu'à mi-mai) et pour moitié la phase progressive du déconfinement.

Ces deux moments ont pu générer dans le même trimestre des mouvements de hausse et de baisse.

Les évolutions d'un trimestre sur l'autre : données CVS
(Corrigées des variations saisonnières)

Demande d'emploi de catégorie A

(Personne n'ayant exercé aucune activité, même réduite)

+ 35% le nombre de personnes inscrites à Pôle Emploi en Haute-Savoie et n'ayant exercé aucune activité (cat. A) s'élève à **50 890** en Haute-Savoie et augmente de façon considérable et à un niveau jamais atteint (**+13 200 demandeurs d'emploi, soit +35 %**). Cette forte hausse se situe bien au-delà des évolutions régionale(+26,4%) et nationale (+24,5%) et constitue **la plus forte augmentation d'Auvergne Rhône Alpes**.

Cette augmentation du second semestre est sensiblement plus forte chez les hommes (+39,5 %) que chez les femmes (+ 30,5 %) et s'observe pour toutes les tranches d'âge, **avec une hausse très marquée +52,1 % pour les moins de 25 ans**, +36 % pour les 25-49 ans et +24,4 % pour les 50 ans et plus.

Zoom mois de juin

Après les hausses spectaculaires des demandeurs d'emploi cat A en mars (+14% soit + 5 040) et avril (+29,1% soit + 11 920), le mois de mai a amorcé une **décroissance** (- 2 000 soit -3,8%) **qui se confirme en juin (- 1 930 soit -3,8%)** sans que cette baisse couplée à celle de mai n'absorbe les hausses des mois de mars et avril. La Haute-Savoie affiche la moins forte baisse régionale.

La diminution du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A s'explique principalement par leur passage en activité réduite (catégories B et C) en lien avec la reprise progressive de l'activité suite au déconfinement.

CATEGORIE A (données CVS)			
	2ème trim 20	variations	
		trimestrielle	annuelle
		Haute-Savoie	
Hommes	26 540	39,5%	43,7%
Femmes	24 350	30,5%	31,2%
◀ 25 ans	6 630	52,1%	52,8%
25 - 49 ans	32 580	36,0%	39,6%
50 ans et plus	11 680	24,4%	25,1%
Hommes < 25 ans	3 640	54,9%	60,4%
Hommes 25-49 ans	16 950	42,8%	47,8%
Hommes 50 ans et +	5 940	23,5%	25,8%
Femmes < 25 ans	2 990	49,5%	44,4%
Femmes 25 à 49 ans	15 630	29,4%	31,7%
Femmes 50 ans et +	5 740	25,3%	24,2%
Ensemble de la catégorie A	50 890	35,0%	37,5%

Demande d'emploi de catégories A B C

Cat B : personne ayant exercée une activité réduite de 78 h ou moins dans le mois.

Cat C : personne ayant exercée une activité longue de plus de 78h

+13,3% En cumulant les personnes qui alternent emploi et chômage (catégories B et C), le nombre **de demandeurs d'emploi inscrits en catégories ABC augmente de 13,3%** au 2^{ème} trimestre, s'élevant ainsi à **68 990** (+ 8 820 personnes). Le nombre de personnes ayant exercé une activité réduite courte (moins de 78h, cat. B) soit 6 860 demandeurs, recule de -13,9% sur un trimestre, et celui des personnes ayant exercé une activité réduite longue (cat. C) soit 11 230 recule de -26,2%. Cela traduit une baisse conséquente de la reprise d'activité générant ainsi une bascule vers la cat A et donc un maintien des demandeurs d'emploi au chômage.

Les tendances sur 12 mois (données CVS)

Demande d'emploi de catégorie A

+37,5% La demande d'emploi de la Cat A bat également des records avec une **hausse +37,5%** largement supérieure aux évolutions régionale +25,6 % et nationale 22,7%.

Cette hausse inédite annuelle, là encore la plus forte de la région, se traduit par **13 870 demandeurs d'emploi supplémentaires**.

Elle impacte tous les demandeurs d'emploi quel que soit leur genre (+43,7% pour les hommes pour +31,2% pour les femmes, ou leur âge avec des intensités variables : **+52,8% pour les jeunes**, + 39,6% pour les 25-49 ans et +25,1% pour les plus de 50 ans

Demande d'emploi de catégories A B C

+13,7% Evolution annuelle à la hausse de l'ensemble des catégories ABC (+13,7%), soit +8 310 personnes. A relever le fort recul de la catégorie C (-30,3%) qui démontre l'atonie de l'activité économique et réduit le volume des personnes travaillant plus de 78 heures. Les chômeurs de longue durée (inscrits depuis un an ou plus) représentent 36,5% (44% en ARA) des personnes inscrites en catégorie A,B et C soit 25 180 demandeurs d'emploi. **Leur nombre augmente de 5,9% sur le 2^{ème} trim. 2020** et de 12,2 % sur 1 an.



Le Bassin Annecien

+27,4% Ce bassin qui concentre 31,8% des demandeurs d'emploi du département au 2^{ème} trimestre, est celui « s'en sort le mieux » toutes choses égales par ailleurs, sa hausse est la moins forte du département.

Cette évolution impacte plus les hommes (+ 36,3%) que les femmes (+23,4%) et toutes les catégories d'âge avec **l'augmentation la plus élevée pour le public jeunes (+36,3%)**.

Le **taux de chômage du bassin annécien** au 1^{er} trimestre 2020 s'établit à **5%**, soit une baisse de 0,5 point en évolution annuelle.

Données brutes	2ème trim 20	variation sur un an
ANNECY	14 980	27,4%
Hommes	7 587	31,5%
Femmes	7 393	23,4%
Moins de 25 ans	1 897	36,3%
entre 25 et 49 ans	9 437	28,6%
50 ans et plus	3 646	20,3%
Chômeurs de longue durée (CLD)	4 627	25,0%

L'Arve

+45,7% Ce bassin qui représente 23% des demandeurs d'emploi est de loin le plus impacté par la crise sanitaire tous genre et âge confondus. Cela tient de la structure des emplois sur ce territoire (emplois saisonniers et travail temporaire important dans l'industrie notamment).

Les évolutions sont très contrastées entre les **hommes (+50,4%)** et les femmes (+41,2%) .

La demande d'emploi **des jeunes explose avec une augmentation sans précédent de 60,4%**.

Le **taux de chômage de la zone Mont Blanc** s'établit à **4,5%** au 1^{er} trimestre 2020 soit une recul de 0,5 point sur 1 an. C'est le **taux le plus bas du département**.

La **vallée de l'Arve** affiche un taux de chômage de **7%**, en stabilité en évolution annuelle. Ce taux reste **le plus élevé du département**.

Données brutes	2ème trim 20	variation sur un an
ARVE	10 838	45,7%
Hommes	5 488	50,4%
Femmes	5 350	41,2%
Moins de 25 ans	1 511	60,4%
entre 25 et 49 ans	6 782	48,8%
50 ans et plus	2 545	31,3%
Chômeurs de longue durée (CLD)	3 504	49,2%

Le Genevois

+28,9% Le Genevois qui concentre 27,2% des demandeurs d'emploi, affiche comme dans les autres territoires une hausse très soutenue de sa demande d'emploi.

Là aussi se sont les hommes qui sont le plus impactés (+36,1%) pour (+21,7%) pour les femmes. Tout comme dans la vallée de l'Arve, la demande d'emploi des jeunes s'envole avec +57,3%.

Le **taux de chômage dans le genevois français** au 1^{er} trimestre 2020 s'établit à **6,3%**, en baisse de 0,4 point sur 1 an.

Données brutes	2ème trim 20	variation sur un an
GENEVOIS	12 842	28,9%
Hommes	6 775	36,1%
Femmes	6 067	21,7%
Moins de 25 ans	1 329	57,3%
entre 25 et 49 ans	8 671	30,2%
50 ans et plus	2 842	15,5%
Chômeurs de longue durée (CLD)	4 197	23,5%

Le Chablais

+34% Après l'Arve, le **Chablais** (18% du poids départemental) est le **plus touché par** la crise du fait d'un nombre important de saisonniers qui se sont inscrits avant le terme de leur saison.

Cette évolution, comme sur l'ensemble du département mais de façon moins marquée, touche plus les hommes (+36,7%) que les femmes (+ 31,3%); et toutes les catégories d'âge avec l'augmentation **la plus élevée pour les 25-49 ans avec +39%**.

Le **taux de chômage du Chablais** s'affiche à **6,3%** au 1^{er} trimestre 2020 soit une baisse de 0,5point sur 1 an.

Données brutes	2ème trim 20	variation sur un an
CHABLAIS	8 502	34,0%
Hommes	4 316	36,7%
Femmes	4 186	31,3%
Moins de 25 ans	929	35,2%
entre 25 et 49 ans	5 486	39,0%
50 ans et plus	2 087	22,0%
Chômeurs de longue durée (CLD)	2 638	36,8%

Plan "1 jeune, 1 solution"

Jeudi 23 juillet 2020, Jean Castex, Premier ministre, Elisabeth Borne, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, ont présenté **le plan "1 jeune, 1 solution", doté d'une enveloppe de 6,5 milliards d'euros** – avec des mesures pour accompagner les jeunes de 16-25 ans au sortir de la crise de la COVID-19.

Le plan "1 jeune, 1 solution", concerté avec les acteurs (partenaires sociaux, service public de l'emploi, services de l'État dans les territoires, associations de jeunes et d'apprentis, associations de représentation des élus locaux, des entreprises qui s'engagent), repose sur **trois axes assortis des mesures suivantes** :

Faciliter l'entrée dans la vie professionnelle

- Compensation de charge de 4 000 euros pour tout jeune recruté entre août 2020 et janvier 2021 ;
- Aide exceptionnelle de 5 000 euros pour recruter un alternant de moins de 18 ans (en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) ou de 8 000 euros pour recruter un alternant de plus de 18 ans ;
- 100 000 missions de service civique supplémentaires ;
- 2 000 emplois FONJEP (fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire) en appui des associations pour se développer et se consolider ;
- Recrutement de 1 000 jeunes dans des TPE et PME sur des métiers centrés autour de la transformation écologique des modèles économiques ;
- Orientation de 2 500 jeunes vers des emplois dans le monde du sport dans le cadre de l'action de l'Agence nationale du sport.

Orienter et former 200 000 jeunes vers les secteurs et les métiers d'avenir

- 100 000 nouvelles formations qualifiantes ou pré-qualifiantes qui seront proposées aux jeunes sans qualification ou en échec dans l'enseignement supérieur ;
- 16 000 formations dans le secteur du soin pour doubler les capacités de formation des aides-soignants, des infirmières et des auxiliaires de vie dans les 5 prochaines années ;
- 35 000 formations numériques pour les jeunes non-qualifiés en 2020 et 2021 ;
- Des parcours individualisés pour 35 000 décrocheurs entre 16 et 18 ans d'ici fin 2021 ;
- 26 500 places supplémentaires pour poursuivre des formations en études supérieures, en CAP et BTS à la rentrée 2020 ;
- Doublement du nombre d'élèves bénéficiaires des cordées de la réussite et des parcours d'excellence.

Accompagner des jeunes éloignés de l'emploi en construisant 300 000 parcours d'insertion sur mesure

- 120 000 dispositifs supplémentaires d'insertion dans l'emploi : Parcours Emploi Compétences (PEC) et Contrat Initiative Emploi (CIE) ;
- Augmentation de 50 % des places en Garantie jeunes pour atteindre 150 000 possibilités d'accompagnement ;
- 80 000 Parcours Contractualisés d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) supplémentaires ;
- Doublement de l'Accompagnement Intensif Jeunes (AIJ) mis en place au sein de Pôle emploi ;
- 3 000 places supplémentaires dans le dispositif SESAME : accompagnement sur mesure vers les métiers du sport et de l'animation.

Consulter le [dossier de presse](#) sur le site du ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion.